

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 2 juillet deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

26 juin 2025

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITTLER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication

sur le site internet de la
ville,

9 juillet 2025

Date de signature,

9 juillet 2025

Excusés - Ont donné procuration :

Mme Mireille BAUDRY à Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Christian CAPRON à M. Didier BOQUET, Mme Céline CIVES à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Émilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER à M. Bastien CORITON, Mme Steffie HAMEL à M. André RIC, Mme Brigitte MALOT à M. Eric BLONDEL.

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 28

Excusé :

M. Simon SAINT-MARTIN.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2025-051	Les Musicales de Normandie Convention de coopération
------------	---

Monsieur le Maire expose :

Le festival « Les Musicales de Normandie » propose chaque année plus de 50 concerts dans les lieux patrimoniaux les plus remarquables de la région.

Pendant tout l'été, ce sont une trentaine de lieux qui accueillent des concerts d'exception en Seine-Maritime et dans l'Eure. En 19 ans, le festival est devenu une référence où il est possible d'entendre aussi bien les plus grands artistes de la scène internationale que les plus belles révélations.

Parmi les concerts programmés lors de cette 20^{ème} édition, deux se dérouleront sur la commune le samedi 16 août 2025 :

- 17h00 en l'église Saint-Michel de Saint Wandrille-Rançon avec L'Ensemble Les Timbres (programme : « Les Racines de Johann Sebastian Bach »).
- 20h30 en l'église Notre-Dame de Caudebec-en-Caux avec le Concert de l'Hostel Dieu (programme : Anna Giraud, la muse de Vivaldi).

La participation financière, demandée par Les Musicales de Normandie, pour ces deux concerts est de 9 000 euros.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Musicales de Normandie sont l'assurance d'une programmation d'excellence, riche et variée faisant la part belle à la musique classique et aux musiques du monde, du récital au grand orchestre,

Considérant que les objectifs de la municipalité rejoignent ceux de ce festival qui sont l'accès à la culture pour tous, la mise en valeur du patrimoine normand et du patrimoine local,

Les crédits correspondant à cette dépense figurent au budget primitif 2025 ; ils sont inscrits au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver les termes de la convention de coopération entre Les Musicales de Normandie et la commune fixant ainsi les droits et obligations de chacun.
- De l'autoriser, ou l'adjoint compétent, à la signer.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET